

« A votre santé »

Un spectacle de théâtre-forum sur des problématiques liées à la santé



Principes d'un théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Comment a été créé ce spectacle

Les séquences qui composent ce spectacle modulable sont tirées de plusieurs créations de la compagnie : « A votre santé » et « Pauvres administrés » qui ont été créés avec des citoyen.nes et des comédien.nes et « Soignants » qui a été créé à la demande d'un collectif de 4 établissements hospitaliers voulant débattre avec leur personnel de la question de la santé au travail des soignant.es.

Objectifs du spectacle et cibles visées

- Mettre en discussion entre citoyen-nes, ou entre citoyen-nes et professionnel-les, les conditions d'accès à la santé pour toutes et tous
- Mettre en débat public la question de la transformation de l'hôpital public
- Débattre entre soignant.es des conditions d'exercice de leur fonction et du sens de leur travail...

Lieu d'intervention et conditions techniques

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

Espace de jeu :

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

Dans une salle équipée :

- Sonorisation : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.
- Lumières : plein feux régulier en lumière blanche.

Dans une salle non équipée : contactez-nous pour que nous voyons ensemble les conditions techniques nécessaires en fonction de votre public et de votre salle.

Conditions financières

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 4 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 000€

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 400€

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 6 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 800€

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors

Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

Pour les conditions tarifaires liées à une création de scènes, contactez la compagnie.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)

Contenu

Ci-dessous, les scènes parmi lesquelles en choisir 3 ou 4 pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)

1/ Sur l'hôpital

Les séquences choisies peuvent être mises en lien les unes avec les autres au travers d'un dispositif général d'hôpital en fonctionnement. Ce dispositif nécessite alors 6 comédiens et l'animatrice du débat.

Les dominos

Il s'agit d'une séquence généraliste qui peut ouvrir le spectacle. Elle met en scène les acteurs (l'Agence Régionale de Santé, le Directeur de l'hôpital, le cadre infirmier, l'infirmière). Il y a ce qu'ils savent, pensent et vivent et il y a le discours qu'ils tiennent parce qu'ils ont peur de dire que l'hôpital n'est pas en mesure de tenir ses promesses.

Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La désorganisation

Compte tenu des contraintes budgétaires, les remplaçant.es de soignant.es manquent. Lorsque certains sont malades, le service entier est désorganisé et la tension monte : Dans le service, une aide-soignante n'est pas là et il faut assumer sa charge de travail, la cadre est prise par les multiples tâches qu'elle doit faire, notamment par les injonctions de statistiques, rapports et écrits provenant des instances de tutelle et transmises par sa direction. Les urgences envoient un patient mais il n'y a plus de lit, il va falloir en rajouter un dans une chambre. Bien traiter les patient.es devient difficile, autant que se garder soi-même en forme.

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Les notes

La direction demande aux infirmières de tout noter pour pouvoir justifier devant l'ARS. Mais le temps passé par les personnels soignants sur l'ordinateur augmente et donc celui passé avec les patients diminue : Une soignante en service gériatrique a fini par arriver à faire la toilette d'un monsieur qui devenait violent chaque fois qu'il fallait le laver.... Elle a compris que la photo de ses enfants devait être retournée pour qu'il se laisse dévêter. La semaine passée, elle a acheté sur ses propres deniers des sandales en plastique pour une dame qui refusait de quitter ses chaussures pour être douchée... Mais lorsque les évaluateurs de l'Agence régionale de santé passent dans le service, ils le notent mal parce que les plaquettes d'information concernant la maltraitance n'ont pas été faites. Faut-il prendre le temps d'aider une patiente à prendre son déjeuner ou est-il plus important de remplir les fiches de monitorage des quantités ingérées par les patient.es prévues dans le cadre de la

lutte contre la dénutrition des patient.es ?

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La salle d'opération

Un patient prêt pour un examen nécessitant la salle d'opération n'aura pas son examen car la salle d'opération est prise par une urgence, le nombre de salles d'opération ayant drastiquement diminué ces dernières années. L'infirmière qui a préparé le patient est découragée.

Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

L'échange

Un chef de service, sous la pression de l'administration de son établissement, échange des malades qui restent hospitalisé.es plus longtemps que la moyenne avec un autre hôpital afin de ne pas dépasser ses « durées moyennes de séjour » et ne pas subir les conséquences d'une mauvaise notation de son service.

Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le stress

Un patient arrive dans le service alors qu'il n'y a pas de lit disponible. Il faut installer un troisième lit supplémentaire dans une chambre de deux. Il faut lui donner un repas... L'aide-soignante est stressée, elle soulève la lèvre du patient pour voir s'il a des dents et peut manger de la viande au lieu de lui poser la question et d'attendre la réponse.

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le vieux monsieur et la sonde

Sa fille appelle l'hôpital pour demander sa prise en charge. En fait le monsieur était en clinique privée hier mais la clinique l'a fait sortir car il n'y a pas d'actes donc ce n'est pas rentable. Mais les urgences de l'hôpital public sont surchargées.

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

2/ Souffrance des soignants

Paroles de soignants

5 médecins, infirmières, aides-soignantes parlent de leur conditions de travail. cette séquence ne fait pas forum mais est une bonne introduction à la souffrance des soignants.

Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Elles craquent

Deux infirmières craquent. L'une parce qu'elle doit tellement faire tout vite qu'elle a fait une erreur et a peur d'en faire d'autres mettant en danger les patients, l'autre car la manière dont on traite les personnes est inhumaine.

Cette séquence est jouée par 2 comédien.nes et l'animatrice du forum. Cette scène ne permet pas de forum mais peut introduire ou accompagner d'autres séquences de forum

3/ Bien et mal traitance de patients

Les cinq toilettes

La première toilette est interrompue deux fois par une sonnette appelant l'agent.e dans une autre chambre.

La deuxième est faite avec brusquerie ; l'agent.e est fière d'avoir fait plus de toilettes que sa collègue dans le même temps.

La troisième est refusée par la personne âgée. L'agent.e et le fils de la dame sont là pour insister mais la dame ne veut pas. Que faire ?

La quatrième toilette est elle aussi refusée, mais l'agent.e dit que c'est un droit de la personne âgée. Quand son collègue lui dit qu'en laissant la dame se laver elle-même le visage et qu'elle aime l'eau de rose, l'agent.e dit que cela lui prendrait trop de temps.

La cinquième toilette : pendant que la professionnelle s'occupe de la toilette d'un résident. Ses collègues font irruption dans la chambre sans tenir compte de la pudeur du monsieur.
Cette séquence entière est jouée par 5 comédien.nes (ou 4 comédien.nes seulement si l'on ne joue pas toutes les séquences) et l'animatrice du forum.

4/ Violences envers les soignant.es

L'agression

Une patiente agresse une infirmière aux urgences car elle attend depuis des heures d'être prise en charge ; son cas n'est pas urgent ni grave et des patient.es en situation plus lourde sont passé.es avant elle.

Cette séquence est jouée par 3 comédien.ne.nes et l'animatrice du forum.

Le coup de pied

Une jeune patiente fait des demandes répétées la nuit à l'infirmière de garde qui n'a pas le temps de l'écouter. Elle finit par lui infliger un coup de pied.

Cette séquence est jouée par 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.

5/ L'accès à la santé

La CMU

La famille est cliente du dentiste depuis de nombreuses années. L'enfant a mal aux dents et rendez-vous est donc pris pour le soigner. Mais voilà, la situation de la famille a changé et elle est maintenant bénéficiaire de la CMU. Le dentiste n'accepte pas les gens à la CMU. Comment peuvent réagir le père et l'autre cliente qui est dans la salle d'attente ?
Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Médecin chic médecin choc

Une visiteuse médicale fait l'article à un médecin. Une personne arrive qui se tient le ventre. Mais ce patient, étranger sans ressources, est à l'AME (aide médicale d'État) et le médecin ne prend pas les personnes à l'AME. Le médecin renvoie le patient vers sa collègue de l'autre côté de la rue ; elle prend les personnes à l'AME elle. Suiendra une rencontre entre les deux médecins, celui qui accepte les patients en AME demande au premier de faire lui aussi sa part.

Cette scène nécessite 4 comédien.nes et l'animatrice du forum

Public privé, santé à deux vitesses

Un chirurgien propose à un patient dont il vient de diagnostiquer un cancer de la prostate une opération dans trois mois à l'hôpital public ou la semaine prochaine en secteur privé moyennant un dépassement d'honoraires de 1000€.

Cette séquence nécessite 3 comédien.nes et l'animatrice du débat

La fermeture du service

Un service ferme et sera transféré à la clinique privée. Les patient.es devront dorénavant faire 30 kilomètres pour être soigné.es.

Cette séquence nécessite 5 comédien.nes et l'animatrice du débat

5/ Santé et travail

Le chantier

Le chef de chantier est pris par le temps pour tenir les délais auxquels il s'est engagé. Les barrières de sécurité pour l'échafaudage ainsi que les cartouches pour le masque permettant de ne pas respirer les produits de traitement du bois manquent mais le temps pour s'approvisionner manque et la volonté aussi. Un employé non déclaré car il n'a pas de titre de séjour sur le territoire français à un accident mais il ne doit rien déclarer et sera renvoyé avec 100 euros en poche avec indication d'aller à médecins du Monde. Que font les autres salariés ?

Cette séquence est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Travaux publics

Un couple passe devant un chantier sur la voie publique et remarque que les salarié.es n'ont pas de masque. Le couple en parle avec eux ainsi qu'au responsable des travaux. Il n'y a qu'un masque pour les deux salarié.es.

Cette scène est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Les femmes de ménage

Une entreprise de nettoyage fait travailler des hommes et des femmes dans des conditions très difficiles. Mais les commanditaires de l'entreprise veulent des prix encore plus bas alors l'entreprise va faire appel à des travailleuses sans carte de séjour qui seront sous-payées. Les femmes ont mal au dos, sont fatiguées. Il n'est pas question de prendre une heure pour aller chez le médecin.

Cette scène est jouée par 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La femme de ménage en sous traitance

Un médecin croise une femme de ménage dans les couloirs de l'hôpital. Elle tousse et a l'air très mal en point. C'est probablement dû au produit d'entretien qu'elle utilise dont l'étiquette mentionne produit dangereux. Le médecin alerte le syndicat mais le syndicat se déclare incompetent pour contacter l'employeur car le ménage est sous-traité. *Cette séquence est jouée par 4 comédien.ne.nes et l'animatrice du forum*

Le cancer au travail

Lui est sa fille rencontrent l'oncologue. Le cancer est avéré et est pris trop tard pour être soigné. C'est un cancer des poumons. Il était couvreur étanchéiste. Il a inhalé des vapeurs de goudron toute sa vie. Mais le médecin du travail lui a dit que ce n'est pas de la faute de son travail mais de sa tabagie.

Cette scène est jouée par 4 comédiens et l'animatrice du débat

Fiche administrative

“ Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir ” Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : contact@compagnie-naje.fr

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Conditions générales de vente

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action.

En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imparties citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

MODALITÉS D'ANNULATION

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat.

En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.